

EDITORIAL



Par **Nathalie Le Magueresse**
Secrétaire fédérale
aux Droits des Femmes

Pourquoi tenons-nous tant à l'éducation et ce, dès le plus

Tout simplement parce nous pensons que c'est ici que tout commence. L'école est le lieu de tous les apprentissages. Des autres, de soi, de la vie. Même si elle ne corrige pas toutes les inégalités liées à la naissance, elle ouvre cependant des horizons, offre une chance à chacun.

Parce que l'école est le lieu de toutes les ambitions, de tous les rêves, elle est malheureusement devenue celui aussi des déceptions : l'égalité des chances est encore à réaliser. La carte scolaire, qui n'a pas toujours permis la mixité sociale, n'existe plus de toute façon. Les enseignants devront encore faire plus avec toujours moins et les diplômés ne garantissent pas un travail.

Pour les socialistes, l'école n'est pas un projet comme les autres. Elle est au cœur de tous les enjeux de notre société. Pour la droite, qui ne semble en percevoir qu'une infime partie, elle est essentiellement un centre de formation professionnelle qui doit s'adapter aux exigences et aux règles du marché. Que les meilleurs gagnent, quant aux autres... Pour la droite, la défense du service public de l'éducation est optionnelle, voire une marchandisation possible. Les dernières déclarations du Président de la République l'attestent malheureusement une fois de plus.

Aujourd'hui c'est le démantèlement de la formation des maîtres et la suppression de l'IUFM qui est programmée parce que le gouvernement a besoin de financements. C'est aussi à l'école maternelle qu'il va les chercher. Ainsi, la Bretagne, qui donnait la possibilité d'accueillir les enfants de moins de 3 ans, fera plus.

Bien sûr, tous les enfants ne sont pas en capacité d'intégrer une structure scolaire dès l'âge de 2 ans et pour certains, les structures d'accueil de type crèches seraient mieux adaptées... Encore faut-il qu'il y en ait. Mais la base du service public n'est elle pas de donner le choix à chacun.

Aujourd'hui, les parents n'ont plus le choix : à la rentrée ils devront faire garder leurs enfants (s'ils le peuvent) alors que le Président de la République s'était engagé lors de la campagne présidentielle à mettre en place des structures d'accueil pour les plus jeunes.

Toutefois au-delà de ces considérations de mode de garde qui sont essentielles au quotidien pour les familles, ne perdons pas de vue qu'une scolarisation précoce ne veut pas dire garde mais qu'elle contribue à construire le capital social de l'enfant et ces acquis influenceront sur sa vie à court et long terme. Ce sont bien les structures pédagogiques de l'éducation nationale qui pourront aider l'enfant à lutter contre l'échec scolaire qui le guette de plus en plus tôt et de plus en plus souvent. Même si la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans est un sujet de polémiques surtout ces dernières années, tout le monde s'accorde pour faire une exception lorsqu'il s'agit d'enfants issus de milieux défavorisés. Le gouvernement en a-t-il tenu compte dans ses circulaires ?

Chacun l'aura compris, le débat sur l'éducation oppose plus que deux conceptions de l'enseignement : ce sont deux philosophies, deux conceptions de la société qui voient à nouveau le jour.

Socialistes bretons Entre action et affirmation

Les socialistes bretons sont sur tous les fronts : accord pour le financement infra-régional de Bretagne Grande Vitesse (page 2), plan ferroviaire breton (notamment Quimper / Brest), agenda 21 de la Région Bretagne voté en session la semaine passée, finalisation d'une contribution à la nouvelle politique agricole commune... Ils se mobilisent également contre le déménagement du territoire décidé par le Gouvernement : écoles, hôpitaux (hôpital de Carhaix), implantations militaires (CELM de Gâvres)... Enfin, le BREIS a décidé dimanche dernier de déposer une contribution au Congrès de Reims pour permettre, en particulier, la reconnaissance et la prise en compte du fait territorial.

L'enjeu du ferroviaire breton

Vendredi dernier, la Région Bretagne, les quatre conseils généraux, Rennes métropole et le Pays de Saint-Malo se sont engagées à hauteur de 1110,4 M€ pour financer le Projet Bretagne Grande Vitesse (page 2). Cet accord majeur illustre la volonté des élus bretons de mettre notre région au cœur de l'Europe. Une meilleure accessibilité ferroviaire, complétée par une politique numérique offensive, doit en effet contribuer à lutter contre la périphérie et ses conséquences. Au moment où la crise énergétique frappe les professionnels comme les ménages, ce choix s'inscrit dans une stratégie affirmée de développement durable et solidaire.

L'agenda 21 de la Région

Toujours sur ce sujet, la Région



La réunion du BREIS s'est tenue le dimanche 1^{er} juin à Pontivy, en présence de Jean-Yves Le Drian, Bernard Poignant et Ronan Kerdraon - Président et Secrétaire de l'Union régionale - et des 4 premiers secrétaires fédéraux.

éco-gestes des élus et des agents (tri des déchets), nouvelle gouvernance de l'administration...

Le BREIS dépose sa contribution

De manière cohérente avec la publication du **Pack sociale liste breton** en mai 2007 (disponible sur www.ps56.fr), les membres du BREIS ont acté dimanche dernier à Pontivy le principe du dépôt d'une contribution au Congrès de Reims. Le texte abordera l'indispensable prise en compte du fait territorial : "nouveau contrat de confiance" Etat / collectivités pour le financement des politiques publiques, nouvel acte de la décentralisation, nouvelle gouvernance de l'Etat (rapport à l'Union Européenne, aux collectivités, aux acteurs...) comme du parti (dont PSE). Ce texte sera soumis au débat dans les Fédérations et les sections.

Résultats du vote du jeudi 29 mai 2008

Le 29 mai, les sections socialistes étaient invitées à se prononcer sur la nouvelle "Déclaration de principes" du PS ainsi que la proposition de réforme des statuts intitulée "Vivre ensemble". Malgré une faible participation, les militants morbihannais se sont prononcés en faveur des deux textes, avec toutefois quelques réserves sur la réforme des statuts. La Convention fédérale du 5 juin à Arradon examinera les amendements des sections et devrait valider les résultats du vote, avant la Convention nationale du 14 juin à Paris.

Participation : 31,37 %

Nouvelle Déclaration de principes

Pour : 91,38 %
Contre : 2,05 %
Abstention : 11,52 %

Réforme des statuts : texte "Vivre ensemble"

Pour : 82,78 %
Contre : 5,60 %
Abstention : 11,52 %

Hôpital de Carhaix : Gildas Dréan claque la porte de l'ARH

Siégeant à la Commission exécutive de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), Gildas Dréan a exprimé, lors de la réunion du 3 juin 2008, la position du Conseil régional concernant l'arrêt des activités de chirurgie et de maternité au Centre Hospitalier de Carhaix. "Aucun élément nouveau ne justifie votre décision de fermeture en urgence. Pourquoi cette précipitation si ce n'est de tenter de faire échouer l'étude initiée par le Conseil Régional et mise en place par le pays du Centre Ouest Bretagne avec l'ensemble des partenaires ?

- Nous demandons le respect de la parole donnée dans le cadre du SROS (Schéma régional d'organisation sanitaire) qui prévoyait le maintien de l'ensemble des activités du Centre Hospitalier de Carhaix jusqu'en 2010.
- Le Centre Hospitalier de Carhaix doit conserver et consolider sa place dans la carte sanitaire de la Région Bretagne, avec l'ensemble de l'offre de soins : Médecine, Maternité et Chirurgie.
- Ce Centre Hospitalier compense le caractère très insuffisant de l'offre libérale. La fermeture de ses activités de chirurgie et de gynécobstétrique aggraverait un peu plus une situation déjà très difficile en matière de démographie médicale."

Il a ensuite déploré "la carence de l'Agence Régionale d'Hospitalisation qui ne propose aucun projet en dehors de la fermeture. L'ARH ne fait que constater la difficulté de recrutement des médecins anesthésistes sans aucune anticipation. Elle n'a rien fait pour faciliter la coopération entre les centres hospitaliers de Quimper et de Carhaix".

Après avoir annoncé qu'il ne participerait pas à la suite de la réunion, il a cité les propos de Jean-Yves Le Drian lors de la session du Conseil régional du 29 mai 2008 :

"Ce qui se passe à Carhaix est très pré-occupant et concerne toute la Bretagne (...). C'est pourquoi nous soutenons totalement les élus de Carhaix, de Centre Bretagne et le Comité de défense. Au-delà du cas de Carhaix, c'est un constat pour l'aménagement équilibré de notre territoire. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on apprenne la suppression d'un service public : un tribunal ici, une maternité ailleurs, demain une sous-préfecture là, un collège ailleurs... et après-demain, une caserne (...). La question est simple : qui doit faire l'Aménagement du Territoire ? Notre réponse, c'est que le service public est au cœur de l'aménagement du territoire. Sans doute doit-il être modernisé, mis en réseau, réorganisé, mais il reste le centre de la vie sociale. C'est encore plus vrai dans notre région. (...) Ces choix ne sont pas les nôtres, c'est pourquoi Carhaix est un symbole. C'est notre manière d'être ensemble qui est menacée et c'est ce qui fait l'attractivité de notre région. Nous ne voulons pas d'une Bretagne à deux vitesses."

REGION BRETAGNE

Plan ferroviaire breton Le projet BGV sur les rails

Lors du Conseil fédéral du 26 mai à Pontivy, Jean-Yves Le Drian - entouré à cette occasion des Conseillers régionaux morbihannais - a entamé un tour des fédérations socialistes bretonnes pour rendre compte du travail effectué par la Région Bretagne depuis 4 ans. Un premier bilan avait déjà été dressé en 2006 à Lorient.

La même semaine, après plusieurs mois de concertation, les collectivités bretonnes se sont engagées sur leur participation financière au projet "Bretagne à Grande Vitesse" qui s'élèvera au total à 1110,4 millions d'euros. Objectif : placer Brest et Quimper à 3 heures de Paris... Le Rappel vous propose un point sur ce dossier stratégique pour la Région.

Un projet stratégique pour l'ensemble de la Bretagne

Pour bien mesurer l'enjeu du plan ferroviaire breton, il faut noter qu'en 1970, la distance entre Brest et la frontière Est de l'Europe était de 1 400 Km ; elle est aujourd'hui de 2 300 kilomètres. A l'heure où l'Europe s'élargit vers l'Est, la position géographique de la Bretagne ne doit pas constituer un obstacle à son développement et à sa compétitivité.

4 objectifs principaux sont visés par ce plan :

- améliorer la place de la Bretagne dans les réseaux de transports nationaux et internationaux,
- garantir l'équité territoriale en diffusant les effets de la grande vitesse sur tout le territoire et en renforçant les liens entre les villes bretonnes,
- accompagner le développement des agglomérations bretonnes,
- soutenir le développement du fret.

A l'échéance de la mise en service de la ligne LGV d'ici à 2014, Rennes se situera à 1h25 de Paris et le temps de parcours minimal entre Paris-Brest et Paris-Quimper sera de 3h08. Des aménagements complémentaires permettront de passer sous l'objectif des 3 heures. Le gain de temps est considérable puisque le temps de trajet depuis Paris est actuellement de 4h03 pour Brest et 4h11 pour Quimper.

Un projet porté par un consensus entre les collectivités bretonnes

Pour la première fois dans un projet LGV, les collectivités (Région, Département, agglomérations) ont porté le tour de table sur leur financement commun et trouvé un accord qui se concrétisera dans un protocole officiel. Tous les partenaires se sont ainsi réunis autour de Jean-Yves Le Drian pour signer une lettre d'intention sur leurs engagements respectifs : Claudy Lebreton, Pierre Maille, Jean-Louis Tourenne, Joseph Kergueris, René Couanau et Daniel Delaveau, respectivement présidents des Conseils généraux

des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Pays de Saint-Malo et de Rennes Métropole.

La signature de cette déclaration commune est la preuve du consensus breton autour du projet BGV. C'est la première fois que, pour un projet de LGV, le tour de table des financements infrarégionaux est porté par les collectivités.

1110 M€ pour les collectivités bretonnes sur un budget total de 3 milliards

Sur un budget total de 3 milliards d'euros, les collectivités bretonnes financent un tiers de la LGV contre globalement un tiers pour Réseau Ferré de France (RFF) et un tiers pour l'Etat.

Pour les collectivités, le budget s'élève à 896 M€ pour les travaux liés à la ligne à grande vitesse (LGV) Le Mans (Connerré)-Rennes, et 214,4 M€ pour les aménagements BGV (Rennes-Brest et Rennes-Quimper)

Ainsi les contributions au projet BGV se répartissent de la manière suivante entre les collectivités bretonnes : 643,5 M€ pour la Région (58%), 70,9 M€ pour le Conseil général des Côtes d'Armor (6,4%), 104,4 M€ pour le Conseil général du Finistère (9,4%), 212,5 M€ pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine (19,1%) et 79,1 M€ pour le Conseil général du Morbihan (7,1%).

Cette déclaration d'intention tient compte de l'abandon de la technologie du pendulaire et des solutions alternatives à développer telles qu'une vitesse de circulation à 320 km/h sur la LGV entre Rennes-Connerré, la réalisation de travaux complémentaires sur les lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper (suppression de 102 passages à niveau sur les deux branches, aménagement et renforcement des voies, etc.) ou encore l'augmentation de la puissance électrique.



Jean-Yves Le Drian et les Conseillers régionaux morbihannais ont dressé le bilan de l'action de la Région Bretagne lors du Conseil fédéral du 26 mai à Pontivy.

Amélioration de l'accessibilité Brest-Nantes

Un autre aspect du plan ferroviaire breton repose sur l'amélioration de l'accessibilité de Brest vers Nantes et plus largement vers le Sud-Ouest de la France qui constitue un enjeu en termes de développement économique et d'aménagement du territoire. Cette amélioration repose sur deux exigences : la mise en place d'une offre de transport ferroviaire directe entre Brest et Nantes et l'amélioration des fréquences et temps de parcours. La mise en circulation d'une nouvelle génération de trains régionaux hybrides électriques/thermiques (AGC Bi-bi) répond à la première, la modernisation des infrastructures entre Brest et Quimper à la seconde.

Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne, et Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, ont signé, jeudi 29 mai, un protocole d'intention dans lequel ils s'engagent à mettre en service des trains directs Brest Nantes via Quimper en 2010 et à réduire le temps de parcours entre Brest et Quimper, à moins d'une heure dès 2013, par le biais d'aménagements ferroviaires.

Retrouvez l'intégralité du dossier du Conseil régional sur le site : www.region-bretagne.fr



VIE DES SECTIONS

Canton de Plouay

La 36^{ème} section du Morbihan est créée

Réunis le 30 mai à Inguiniel, les militants du canton de Plouay ont décidé de constituer un groupe, donnant ainsi naissance à la 36^{ème} section de la Fédération du Morbihan.



Gwendal Rouillard, Michel Graignic, Catherine Le Pajolec, Yannick Stéphant, Pauline Lavat et Joseph Le Foulgoc.

Après quelques temps de réflexion et de concertation, les militants socialistes du canton de Plouay ont décidé, lors d'une réunion le 30 mai, en présence de Gwendal Rouillard, de se structurer en section cantonale (Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan et Plouay).

L'existence de ce groupe permettra de mieux lutter contre le système oligarchique mis en place par la droite locale, sous l'égide de Jacques Le Nay. Mais il sera surtout une force de propositions dans ce secteur rural qui commence, comme le Centre-Bretagne, à

connaître la désertification des services publics.

Lors de cette première réunion, des axes de réflexions ont été dégagés et seront soumis aux militants lors de la prochaine réunion le lundi 8 septembre à Plouay. L'objectif affiché est également d'élargir le nombre de militants de la section ainsi que le cercle des sympathisants.

Composition du bureau :

Secrétaire de section :

Michel Graignic (Inguiniel)

Secrétaire adjointe :

Catherine Le Pajolec (Plouay)

Trésorière :

Pauline Lavat (Plouay)

Trésorier adjoint :

Yannick Stéphant (Inguiniel)

Autres membres : Joseph Le

Foulgoc (Plouay), Anne-Marie

Pernel (Quistinic)

Contact - Michel Graignic :

michelgraignic@wanadoo.fr

MJS

Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Pour une réforme institutionnelle ambitieuse

Loin d'être la rupture promise, la pratique des institutions par Nicolas Sarkozy suit le chemin de la confusion et de la concentration des pouvoirs. Cette situation souligne l'inadaptation des nos institutions à une époque qui exige une intransigeance absolue quant au respect des libertés.

Le chef de l'Etat ne peut plus être un marionnettiste impulsant les politiques nationales dans le secret du Conseil des Ministres, sans jamais en assumer les conséquences. Parce qu'il est drapé du suffrage universel direct, le président doit dorénavant être responsable. Responsable en premier lieu devant les juges, par une réforme du statut pénal du chef de l'Etat.

L'Assemblée nationale sera rendue plus représentative par l'**introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif**. La maîtrise de son ordre du jour lui sera restituée. Le débat parlementaire reprendra également pleinement ses droits, par la **suppression de l'article 49-3**. L'organisation de l'Assemblée nationale sera révisée dans le sens d'une augmentation et d'un renforcement des pouvoirs des commissions permanentes. Ces dernières rendront plus efficaces le contrôle parlementaire et les débats d'amendement des projets et propositions de loi. De plus, nous sou-

haitons qu'un large débat soit ouvert pour défendre les élections au **suffrage universel direct des sénateurs**.

Nous devons avancer vers une République territoriale cohérente et une République actrice de la construction communautaire. Une clarification des compétences des collectivités territoriales et des moyens alloués est nécessaire, ainsi que la garantie de leur autonomie politique. Les nouveaux transferts de compétences s'accompagneront donc d'une péréquation financière et de la définition du cadre dans lequel l'Etat entretient des relations étroites avec la collectivité concernée. Le Parlement national sera impliqué dans l'élaboration des décisions européennes et du contrôle de leur application. Ainsi, les projets de directives seront discutés, en amont du Conseil européen des Ministres, par les parlementaires, dans le cadre d'une **commission permanente**. Cette dernière aura

également la charge de la transposition en droit interne des normes européennes.

Un statut de l'élu devra voir le jour. Ce dernier assurera d'un côté un juste traitement parlementaire et la possibilité de retrouver son emploi, permettant ainsi le renouvellement et le respect de la parité. Mais il instaurera d'un autre côté le **non-cumul des mandats** et l'alignement du régime spécial des retraites du Parlement sur le régime général de la fonction publique. Adapter nos institutions au 21^{ème} siècle tout en préservant la stabilité de notre République est un défi à relever par les socialistes. Cette réforme institutionnelle devra être accompagnée d'un changement culturel. En effet, de la même manière qu'une éthique de la responsabilité devra guider l'action des élus, la démocratie aura besoin de plus de civisme.

Annaïg Le Moel - Lanester

Le Rappel du Morbihan - N°77 - Jeudi 22 Mai 2008

Langues régionales : le leurre de l'article 1^{er} de la Constitution

Le dernier numéro du Rappel du Morbihan, bouclé le mercredi 21 mai, publiait un dossier sur les langues régionales qui ne faisait pas état de l'amendement adopté par les députés, le jeudi 22 mai, dans le cadre de l'examen du projet de loi constitutionnelle, proposant d'intégrer dans l'article 1^{er} de la Constitution que les "langues régionales appartiennent au patrimoine de la Nation".

S'il s'agit là d'une avancée considérable et véritablement historique, pour autant le verrou constitutionnel n'a pas encore sauté : nous ne sommes qu'au début d'un processus dont le terme demeure incertain.

De fait, l'intégration de cette proposition dans le débat sur la réforme des institutions apporte de la confusion. D'une part parce que cet amendement à l'article 1^{er}, et non l'article 2 de la Constitution, n'impliquera aucune contrainte réelle pour l'Etat quant aux moyens mis en oeuvre pour valoriser l'usage et l'enseignement de ces langues. D'autre part, comme l'ont souligné plusieurs députés bretons, dont Françoise Olivier-Coupeau, "le projet de loi constitutionnelle, redéfinissant l'équilibre traditionnel entre les pouvoirs exécutif et législatif, ne nous paraît pas offrir en l'état les garanties d'une véritable démocratisation de notre vie politique." Le vote, par les parlementaires socialistes, de ce projet de loi, est donc sujet à certaines réserves.

L'adoption du projet de loi devant le Congrès est programmée pour le 21 juillet...

Communiqué de Nathalie Le Magueresse

Nathalie Le Magueresse, secrétaire fédérale du Parti socialiste à l'égalité des droits Femme/Homme, adjointe au maire de Locmiquélic, **juge inacceptable et honteux le jugement prononcé par le Tribunal de Grande instance de Lille** annulant un mariage au motif de mensonge sur la virginité de la mariée.

Elle considère qu'il s'agit d'une atteinte à la dignité, à l'intégrité des femmes et regrette qu'en 2008 un tel jugement ait pu être prononcé. **Demande-t-on à l'homme d'attester de sa virginité avant de passer devant l'officier d'état civil ?** Se poserait-on même la question de la dissimulation d'un homme sur le sujet ?

Un tel scandale ne doit pas faire jurisprudence dans notre pays et c'est pourquoi il est nécessaire que ce jugement soit cassé.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 5 juin - Arradon
Convention fédérale

Vendredi 6 juin - Quéven
AG de la Ligue de l'Enseignement 56

Dimanche 8 juin - Baud
AG de Démocratie et Projets 56

Mercredi 11 juin - Guer
Réunion avec adhérents / sympathisants

Samedi 14 juin - Paris
Convention nationale du PS

Actualité

Pourquoi en veulent-ils à l'école de la République ?

C'est une attaque sans précédent à laquelle se livrent Nicolas Sarkozy, François Fillon et Xavier Darcos contre l'école de la République. Non contents de faire des coupes sombres dans les effectifs des personnels de l'Education nationale, d'alléger les programmes, de remettre en cause l'existence même l'école maternelle, ils veulent maintenant supprimer les filières au lycée et supprimer les IUFM.

C'est donc à un projet concerté auquel les Français sont confrontés, qui, sous prétexte d'efficacité et de modernisme, n'a qu'une seule justification : faire des économies.

A qui fera-t-on croire que la maîtrise de notions fondamentales de la langue et du calcul sera meilleure avec des effectifs surchargés et un manque de professeurs ? A qui fera-t-on croire que d'alléger les programmes sera une garantie d'un meilleur savoir ?

Malgré les milliers d'enseignants, de parents et d'élèves dans la rue pour manifester contre cette funeste politique, Sarkozy est ses boys restent fermes sur leurs positions. Ils multiplient leurs provocations et font un bras d'honneur à tous ceux qui ne sont pas contents.

Certes la cote de nos excellences continue à s'effriter, mais ce n'est pas suffisant pour qu'ils mettent les pouces. Quand on n'écoute plus la voix du peuple et que l'on essaye de passer des textes législatifs à la hussarde, ce n'est plus de la démocratie c'est de la dictature. Imaginez comment sera la France après cinq années de sarkozysme. Un pays entièrement livré à l'arbitraire où les plus riches feront la loi et où la population laborieuse devra se contenter des miettes de la société libérale, miettes que daignerons leur distribuer les dirigeants de l'économie en se réservant la plus grande part du gâteau.

Tous ne sentent pas encore concerné par le problème, mais, patience, votre tour viendra et il sera un peu tard pour dire "je ne savais pas". Pour ma part, je resterai **socialiste et antilibéral**, n'en déplaise à certains, car le mot libéral n'est plus signe de liberté.

Le Cormoran

ELECTIONS MUNICIPALES

Questembert "Sous la marque du développement durable et solidaire"

Le Rappel poursuit ses entretiens avec les Maires socialistes morbihannais : cette semaine, rencontre avec Paul Paboeuf - Maire de Questembert (7500 hab.), réélu au premier tour avec 61 % des voix, et Président de la Communauté de communes.



Quel bilan dresses-tu de l'élection municipale à Questembert ?

Nous avons présenté une liste rénovée et rajeunie,

très enracinée dans la vie locale, les associations, des gens connus et reconnus. Nous avions un bilan incontestable et notre projet était à la fois ambitieux et crédible. Malgré la campagne plutôt violente de la liste de droite, nous avons remporté près de 61% des suffrages. Nous disposons de 24 sièges au conseil contre 23 dans le mandat précédent. Au total une confiance renouvelée

Quel sont les projets structurants et objectifs de la mandature ?

Ce nouveau mandat sera sous la marque du développement durable et solidaire. J'ai confié à un adjoint, un jeune de 31 ans, une mission transversale qui le conduira à porter un regard sur tous les projets municipaux. Cet adjoint est également délégué communautaire et il est le pilote de la commission de l'agenda 21.

Les plus gros chantiers du mandat tourneront autour de la requalification du centre-ville : nous avons entamé la réfection des réseaux souterrains (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) et le remodelage du paysage urbain va mobiliser une bonne part de nos ressources.

La question du logement sera une autre priorité : la pression immobilière est forte et nous devons agir pour faciliter l'accès de tous à un logement de qualité. Nous menons une politique foncière active

(ZAC, préemptions) pour juguler la spéculation et conserver la mixité sociale qui fait notre richesse.

La population de notre commune continue de croître et il est nécessaire de prévoir de nouveaux équipements et de nouveaux services : extension des écoles, nouvelle salle de sports dédiée à la gymnastique, Nous devons aussi répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de tranquillité et de sécurité : nous préparons la mise en place d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Tu as été reconduit à la présidence de la Communauté de communes du Pays de Questembert. Peux-tu nous livrer quelques éléments sur son fonctionnement, sa stratégie de développement, ses projets ?

A la fin du mandat précédent, nous avons entamé avec l'appui de Futuroest un travail de prospective : que serait notre communauté dans 15 ans? Cela nous a permis d'élaborer un projet de territoire centré à la fois sur l'économie et l'écologie. Les nouveaux élus ont commencé à s'approprier la démarche et à définir les actions à mettre en oeuvre au cours du mandat.

Economielécologie, vous voyez que l'adjoint en charge du développement durable pourra donner toute sa mesure dans ce projet, ce qui n'est pas surprenant puisqu'il avait participé à la réflexion en tant que personnalité qualifiée. Il ne s'agit pas cependant d'une rupture puisque nous avons déjà engagé des actions marquées par la réflexion sur le développement durable : nos zones d'activités sur le territoire communautaire s'inscrivent dans le programme Bretagne Qualiparc, la nouvelle

piscine sera équipée d'une chauffe-rie bois, ce qui va nous conduire à développer la filière bois, nous allons lancer une OPAH (Opération d'Amélioration de l'Habitat) centrée sur les économies d'énergie.

La communauté va développer de nouveaux services pour l'enfance et la jeunesse ainsi que dans le domaine de la gérontologie. La question de la mobilité est aussi importante dans les territoires à dominante rurale : nous allons expérimenter une navette entre la gare et le centre-ville avant d'étendre et d'effort le service à l'échelle de la communauté. Ce sera un élément supplémentaire pour renforcer l'identité du territoire, à côté de notre politique culturelle existante (Festimômes, le Festival culturel de la petite enfance, le salon du livre de jeunesse, mais aussi plus modestement l'accès de tous les enfants au cinéma à travers le programme cinécole). Nous voulons d'ailleurs enrichir l'offre culturelle : centre d'arts à Caden, programmation de notre salle l'Asphodèle, coordination des médiathèques du territoire.

Comme vous le voyez, nous avons beaucoup de projets, nous avons l'énergie pour les mettre en oeuvre. La seule incertitude vient des choix politiques imposés par Sarkozy et la droite : sous prétexte de maîtriser les dépenses publiques, le gouvernement veut réduire les ressources des collectivités. Nous n'aurons peut-être pas les moyens de réaliser ce que nous avons promis à nos concitoyens, ce pour quoi ils nous ont élus. Et ce que je dis là ne vaut pas que pour Questembert, toutes les communes, toutes les communautés seront soumises aux mêmes restrictions. Nous pouvons nous attendre à des moments difficiles.

Propos recueillis par Tugdual Gauter

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel
du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan
Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebot cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr